1. Rapport de la 11eme session du Comité Scientifique Consultatif, CGPM (Marrakech, 1-5 décembre 2008) : «Le Comité a notamment noté que la zone de pê che ré glementé e proposé e é tait un havre pour les gé niteurs et les juvé niles et que cette zone servait de refuge aux espè ces faisant l'objet d'une exploitation commerciale qui, ainsi, garantissait la durabilité des pê cheries concerné es. Le CSC a approuvé le projet de zone ré glementé e et est convenu de le soumettre à la Commission à sa prochaine session pour examen. Le Comité a insisté , en outre, pour que soient é tablis des programmes de suivi scientifiques pour toutes les zones ré glementé es existantes et futures afin d'é valuer leur impact sur les écosystè mes et les pêcheries."
2. STECF (STECF-24-10); "Stock assessments in the Western Mediterranean Sea". P. 24. https://urlr.me/dxRFj5
3. N. Vrgoč; C. Piccinetti; I. Isajlović; C. Manfredi; D. Medvešek, 2019. "Preliminary data on the bottom trawl surveys in Jabuka Pit". Subregional Committee for the Adriatic Sea (GFCM, Split, Croatia)

www.medreact.org

MedReAct

LA FRA DU GOLFE DU LION

UNE OCCASION MANQUÉE POUR LES RESSOURCES MARINES ET L'AVENIR DES PÊCHEURS

Mars 2025

Le Golfe du Lion s'étend sur 15 000 km2 et abrite un patrimoine naturel marin remarquable. On y trouve une grande variété de fonds marins : lagunes sablo-vaseuses, herbiers de posidonie, qui constituent autant d'écosystèmes. Ces milieux offrent des conditions idéales pour le développement d'une vie marine riche et variée. Plus particulièrement, le Golfe du Lion présente un réseau très dense de canyons sous-marins sur sa partie continentale, et son flanc oriental constitue un refuge pour les grands reproducteurs de plusieurs espèces commerciales dont le merlu, la langoustine et la lotte. Pour cette raison, le golfe a toujours été une zone de pêche très convoitée par les pêcheurs français et espagnols, mais au fil des décennies, la surpêche chronique a eu des conséquences graves sur l'équilibre de l'écosystème marin, la viabilité des activités de pêche et les conditions de vie des communautés côtières qui en dépendent.

La FRA du Golfe du Lion

Dans le Golfe du Lion, la présence d'écosystèmes de grande profondeur revêt une importance capitale pour la durabilité des stocks et des pêcheries. En 2009, laCommission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a décidé la mise en place d'une zone de restriction de pêche (Fisheries Restricted Area, FRA). Cette zone, sous juridiction française, s'étend sur 2000 kilomètres carrés à moins de 22 milles marins au sud-ouest de Marseille. Toutefois, en dépit de l'avis de son propre comité scientifique qui préconisait l'interdiction des engins de fond sur la zone, la CGPM a décidé que le chalutage y resterait autorisé dès lors qu'il ne dépasserait pas le nombre de jours de mer reporté pour 2008,[1] une décision dépourvue de toute base scientifique.

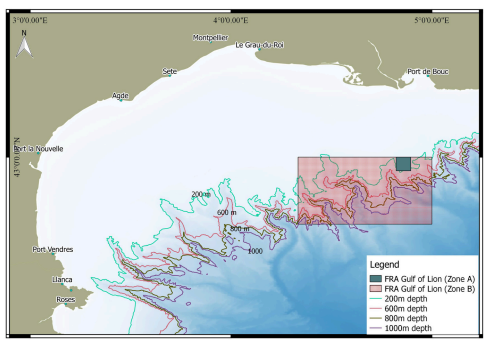

Comme il fallait s'y attendre, les faibles restrictions imposées il y a seize ans n'ont eu aucun effet positif sur les populations de poissons déjà affaiblies, même si en 2020 il a été décidé de la fermer six mois par an. En 2024, les scientifiques ont calculé que dans la macro-région du Golfe du Lion, le taux de mortalité par pêche du merlu était 2,94 fois supérieur à celui recommandé pour assurer la durabilité du stock. [2]

Quel avenir pour la pêche dans un tel contexte?

La pression exercée par la pêche sur les stocks de poissons, qui entraîne la réduction des captures et l'augmentation des ces coûts, fait qu' aujourd'hui la pêche démersale du Golfe du Lion parvient à peine à maintenir sa rentabilité, avec des résultats comptables de plus en plus maigres et des perspectives d'avenir de plus en plus réduites. Pourtant il existe des mesures qui pourraient bénéficier à la fois aux pêcheurs et aux écosystèmes marins, mais que la France continue d'ignorer.

La FRA de Jabuka/Pomo : une histoire à succès

En 2017, la CGPM a mis en place une FRA dans la fosse de Jabuka/Pomo en Mer Adriatique, qui a rapidement produit des résultats impressionnants. En deux ans, la biomasse du merlu s'était multipliée par 2,5 et celle de la langoustine par 2.[3] Régulièrement, les pêcheurs locaux témoignent du fait que leurs captures sont plus nombreuses et plus grosses et par là même mieux valorisées. D'une superficie similaire à la FRA du Golfe du Lion, à la différence de cette dernière, dans la FRA de Jabuka/Pomo, 1 500 km2 ont été fermés à toute activité de pêche et l'effort a été diminué de moitié sur les 1 000 km2 restants. Ce contre-exemple illustre parfaitement le fait que mesures de limitation d'effort de pêche et fermeture saisonnière dans une FRA ne suffisent pas à contribuer à une récupération des stocks et de la pêche.

La France sous les projecteurs

Pays hôte de la Conférence des Nations Unies pour les Océans en Juin 2025, la France tient là une occasion unique d'annoncer enfin la fermeture complète de la FRA du Golfe du Lion pour soutenir le futur de ses propres pêcheurs et des ressources dont ils dépendent. En s'engageant activement au soutien du chantier de réhabilitation des écosystèmes marins méditerranéens, malmenés depuis des décennies par toutes sortes d'activités humaines, la France contribuera à redonner aux communautés de pêcheurs des raisons de croire en l'avenir qui leur font cruellement défaut.